



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne

40 ans à agir ensemble pour la nature

DOSSIER MÉCÉNAT

Devenez **partenaire** d'une année exceptionnelle pour célébrer la **biodiversité bourguignonne**

1986 - 2026



40 ans à agir ensemble
pour la nature



www.cen-bourgogne.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

Régis DESBROSSES



Fêter un anniversaire est une belle occasion de se retrouver. Nous avons choisi d'inscrire cet événement tout au long de l'année à venir afin de le partager avec tous ceux qui nous accompagnent depuis la création du Conservatoire de Bourgogne, ceux qui nous ont rejoint et ceux que nous invitons à nous connaître et nous soutenir.

La préservation de la biodiversité est un enjeu majeur du siècle que nous vivons et les perspectives ne sont pas rassurantes tant pour la dégradation des habitats naturels que pour la disparition d'espèces. Mais nous ne fêterons pas les 40 ans du Conservatoire de Bourgogne à partir de ces constats. C'est en construisant de nouveaux partenariats, en affichant de nouvelles ambitions, en partageant notre savoir-faire que nous souhaitons entrer dans une nouvelle décennie.

Nous savons que pour beaucoup de nos concitoyens, les questions environnementales sont complexes, c'est en particulier le cas de l'évolution et du fonctionnement des écosystèmes, de la connaissance de la biologie et de l'écologie des espèces. C'est la raison pour laquelle nous appuyons notre expertise et nos actions sur les apports des sciences de la vie et de la nature et pouvons garantir que nos choix s'inscrivent dans une perspective durable.

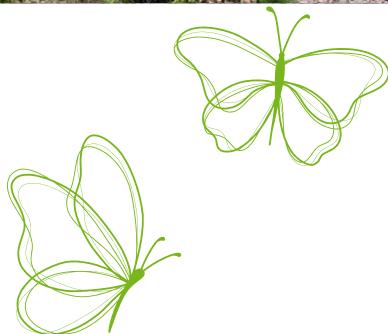
La diversité des milieux naturels dans lesquels le Conservatoire de Bourgogne est impliqué en témoigne. Le savoir-faire de nos équipes de scientifiques et de techniciens, l'implication de nos bénévoles et de nos partenaires attachés à nos valeurs fondatrices vous offrent la possibilité d'actions concrètes et pertinentes en faveur de la biodiversité.

En vous remerciant pour votre soutien aux projets du Conservatoire de Bourgogne pour ses 40 ans d'action.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Régis Desbrosses".



LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE



Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a été créé en 1986. Depuis, et grâce à l'expertise de chacun, salariés, élus et adhérents, nous protégeons et valorisons des sites naturels emblématiques, nous sensibilisons des milliers de citoyens et nous agissons pour la biodiversité.



En clair, nos missions sont de :



CONNAÎTRE

les milieux naturels et les espèces pour mieux adapter la gestion sur les sites.



PROTÉGER

les milieux naturels, la faune et la flore menacés via des acquisitions ou des conventions avec des propriétaires (privés, collectivités, etc.).



GÉRER

les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité souvent en partenariat avec des agriculteurs.



VALORISER

les espaces naturels remarquables, les faire découvrir et sensibiliser le plus grand nombre à leur préservation.



ACCOMPAGNER

des projets de territoire et les politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture et animer des programmes régionaux et des réseaux.



RECONNUS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Notre rôle de gestionnaire d'espaces naturels est reconnu d'intérêt général et agréé par l'État ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2013.

Le Conservatoire de Bourgogne fait partie du réseau des Conservatoires d'espaces naturels qui regroupe les différentes associations du même nom au sein d'une fédération.

EN 2026, LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE FÊTE SES 40 ANS !

Depuis 40 ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne œuvre auprès de son public pour le sensibiliser à la préservation de la nature.

Cette année anniversaire est une occasion unique de célébrer nos réussites, d'impliquer les habitants et de préparer les prochaines années, **avec vous !**



6 DATES INCONTOURNABLES



1986

Création du **Conservatoire des sites bourguignons**



1991

Acquisition du marais du Cônois (21) de 6,5 ha grâce à une souscription (150 donateurs)

Premier salarié au Conservatoire (Alain CHIFFAUT)



2011

Changement de nom et de logo : Le Conservatoire des sites naturels bourguignons devient le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne** – Mise en ligne des premières visites virtuelles des sites conservatoires sur le site internet



2013

Organisation du séminaire national des Conservatoires d'espaces naturels à Beaune (450 participants)

Agrément du Conservatoire de Bourgogne par l'État et le Conseil régional



2020

Premier **Plan d'actions quinquennal en commun** avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

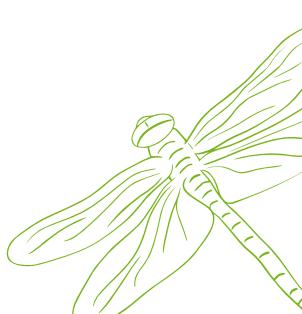
40 ans de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71)



2026

40 ans d'action pour la biodiversité bourguignonne, l'occasion d'écrire notre **Plan stratégique décennal** toujours avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté





DEPUIS 40 ANS, LE CONSERVATOIRE DE BOURGOGNE S'ENGAGE À :

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

6 369 ha gérés (+17 % en 5 ans)

répartis sur 211 sites naturels et 181 communes

En 2024, nous avons mené des actions sur le terrain :

- 459 opérations de gestion écologique
- 90 inventaires naturalistes approfondis
- 54 opérations de restauration de milieux naturels

SENSIBILISER LES CITOYENS

En moyenne, **2000 citoyens sont sensibilisés** chaque année. Grâce à diverses animations dédiées au grand public, aux établissements scolaires, et même aux personnes n'ayant pas accès physiquement à la nature, un grand nombre de citoyens a pu être sensibilisé à la cause.

DÉVELOPPER LA VIE ASSOCIATIVE

Plus de 700 adhérents nous soutiennent chaque année, renforcent notre assise citoyenne et nous aident à mieux protéger la nature de notre territoire.



40

collaborateurs



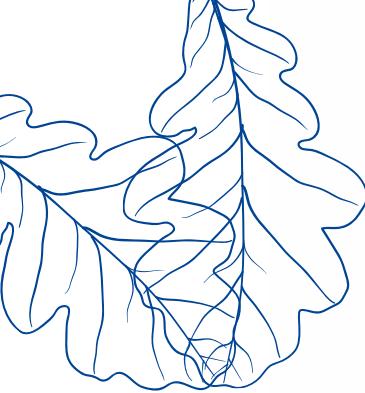
5

antennes en
Bourgogne



982 h

de contribution
bénévole



REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ MÉCÈNE !

Le mécénat, un levier majeur d'engagement sociétal pour votre établissement.

Engagez-vous, **valorisez votre établissement** ! Devenir mécène avec nous, c'est :



- **Vous engager en faveur de la biodiversité**, en soutenant financièrement une association reconnue d'intérêt général, c'est aussi valoriser son ancrage et son image locale.



- **Donner du sens à votre démarche RSE**, avec un impact concret sur votre territoire.



- **Fédérer vos collaborateurs**, autour des enjeux de la nature.

LE MÉCÉNAT QUI VOUS CONVIENT

Le mécénat financier

Votre entreprise peut nous soutenir par un don financier, directement dédié à la réalisation de nos projets dans le cadre des 40 ans. Ce soutien est essentiel pour concrétiser nos actions.

Le mécénat de produits ou services

Vous pouvez également nous accompagner en mettant à disposition vos compétences, vos produits ou votre savoir-faire. Ce type de mécénat est une manière concrète et engagée de contribuer à notre mission, en valorisant l'expertise de vos équipes.



Chevalier aboyeur - Fabrice Croset

LES AVANTAGES DU MÉCÉNAT

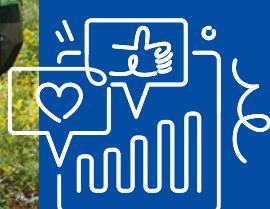
En tant que mécène, vous bénéficiez d'une **réduction fiscale de 60 %** du montant de votre don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires ou 20 000 €. En cas de dépassement de cette limite, il est également possible de reporter l'excédent, dans les mêmes limites, sur les cinq exercices suivants. **Le mécénat n'est pas un acte réservé aux très grandes entreprises : 96 % des entreprises mécènes sont des TPE ou des PME.**

MOBILISONS-NOUS POUR CÉLÉBRER 40 ANS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BOURGOGNE !

En 2026, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne fête ses 40 ans et **le programme s'annonce varié** ! Des temps forts viendront marquer cette année anniversaire : sorties, jeux, événements, rendez-vous marquants et moments de partage affirmeront plus que jamais notre engagement en faveur de la biodiversité.



MARQUONS L'ANNÉE 2026 AVEC DES ACTIONS FORTES ET IMPACTANTES !



ÉDITION

Création de contenus pour valoriser nos 40 ans et écrire notre histoire

DIGITAL ET MULTIMÉDIA

Une campagne de communication digitale et réalisation de supports multimédia pour raconter notre histoire à travers les femmes et les hommes qui ont fait partie de la vie du Conservatoire de Bourgogne depuis 40 ans

ÉVÉNEMENTIELS ET ANIMATIONS

Un programme d'animations et d'évènements étalés sur toute l'année 2026

RELATIONS PRESSE

Diffusion régulière dans la presse pour relayer et valoriser les actions dans le cadre de nos 40 ans (communiqués de presse, interviews, reportages...)

CHAQUE SOUTIEN COMpte ! DEVENEZ MÉCÈNE DE NOS 40 ANS

Les 40 ans du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne reposent sur une conviction forte : chaque soutien compte.

Votre soutien financera nos actions selon leur priorité, ou, si vous le souhaitez, il pourra être consacré exclusivement au projet que vous choisirez.

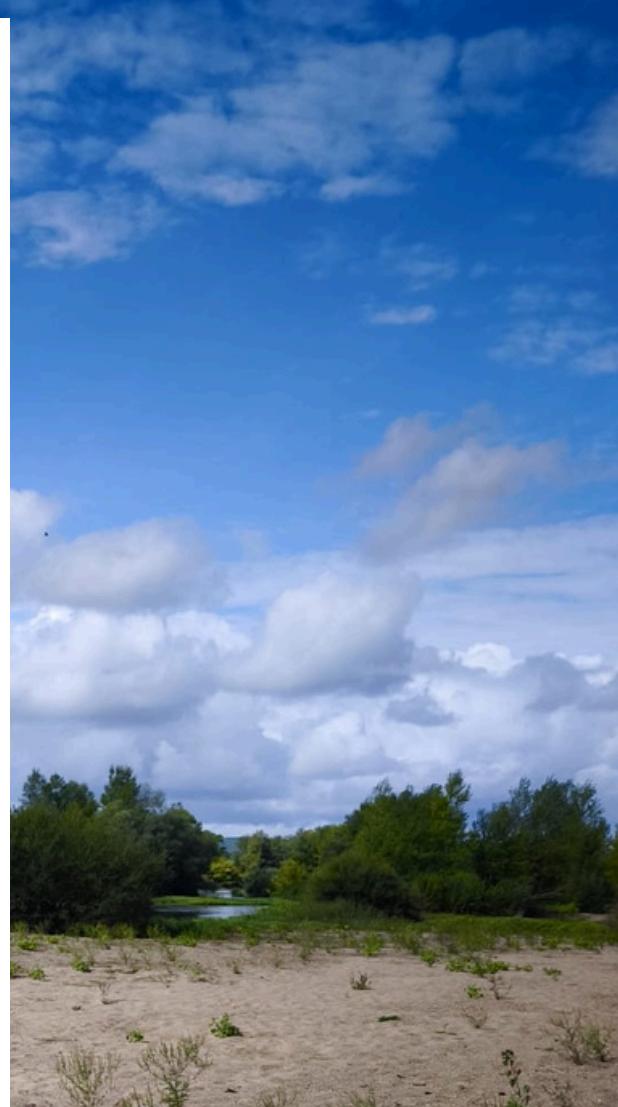
Le mécénat que nous demandons n'est pas un simple don, mais un échange. Pour concrétiser cette démarche, notre association établira avec chaque mécène une lettre d'engagement précisant les termes de cet échange. Ainsi, quelle que soit l'importance de la contribution, chaque mécène pourra constater la portée réelle de son geste dans la réussite de nos 40 ans et la protection de la nature.



Selon le type de mécénat, des formes de visibilité ou de valorisation pourront également être proposées aux entreprises mécènes.

LA FORCE DU MÉCÉNAT LOCAL

Grâce au mécénat de l'entreprise **La Boulangère Bio**, plus de 50 élèves de la MFR de Beaune-Grandchamp ont découvert la biodiversité locale, l'éco-pâturage et l'importance de préserver nos paysages bocagers. Un exemple concret de mécénat qui allie impact environnemental et ancrage local.



PLAN D'ACTION PRÉVISIONNEL ET BUDGET MÉCÉNAT 2026

1

Les actions se trouvant en face du chiffre "1" sont les actions que nous souhaitons prioriser sur l'année. D'autres actions sont également prévues. Leur mise en œuvre sera soumise à des conditions budgétaires.

ÉDITION



1

- Illustration des 40 ans du Conservatoire de Bourgogne
- Article dans le Sabot de Vénus (revue vulgarisée)
- Courrier spécial 40 ans à nos adhérents
- Goodies 40 ans (calendrier perpétuel, t-shirt, sous-verre en bois...)
- Coffret adhésion offert aux 40 premiers adhérents de l'année 2026
- Coffret remerciement salariés, élus
- Kit de communication 40 ans spécial stand

BUDGET MOYEN
PAR ACTION
2 000 €

BUDGET TOTAL
14 200 €

Mante religieuse - Fabrice Croset

DIGITAL ET MULTIMÉDIA

1



- Jeu concours 100 % digital
- Kit graphique anniversaire
- Mini-vidéo 40 ans d'action en 40 secondes
- Page site internet spéciale 40 ans
- Capsule temporelle numérique pour nos adhérents
- Valorisation des 40 ans dans nos canaux de communication (newsletter, réseaux sociaux, revues...)
- Campagne d'appel aux dons spéciale 40 ans pour soutenir la nature

BUDGET MOYEN
PAR ACTION
1 500 €

BUDGET TOTAL
13 500 €

PLAN D'ACTION PRÉVISIONNEL ET BUDGET MÉCÉNAT 2026

ÉVÉNEMENTIELS ET ANIMATIONS



1

- Rencontre adhérents
 - Sorties spéciales 40 ans dans l'agenda
 - Lancement des sorties avec nos adhérents
 - 1 évènement festif pour les 40 ans (lors de l'assemblée générale)
 - 2 journées adhérents spéciales 40 ans
 - Lancement de l'opération nationale Fréquence Grenouille
- 1 évènement Ciné-cyclo

BUDGET MOYEN
PAR ACTION
1 900 €

BUDGET TOTAL
13 000 €

BUDGET MOYEN
PAR ACTION
2 000 €

BUDGET TOTAL
5 000 €

RELATIONS PRESSE

1

- Communication dans la presse (locale, régionale, spécialisée)

- Mobilisation d'influenceurs nature



ET SI NOUS ALLIONS PLUS LOIN ?
Vos dons peuvent également soutenir des
projets d'acquisition de sites naturels !

EN SAVOIR PLUS SUR NOUS

LE DERNIER SABOT DE VÉNUS

Plongez dans notre dernier numéro du Sabot de Vénus et découvrez les sites conservatoires, les actions menées pour leur préservation, ainsi que la vie de nos Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.

Nos dernières revues sont disponibles en lecture numérique sur notre site internet dans la rubrique "Documentation".



NOTRE DERNIER RAPPORT D'ACTIVITÉ

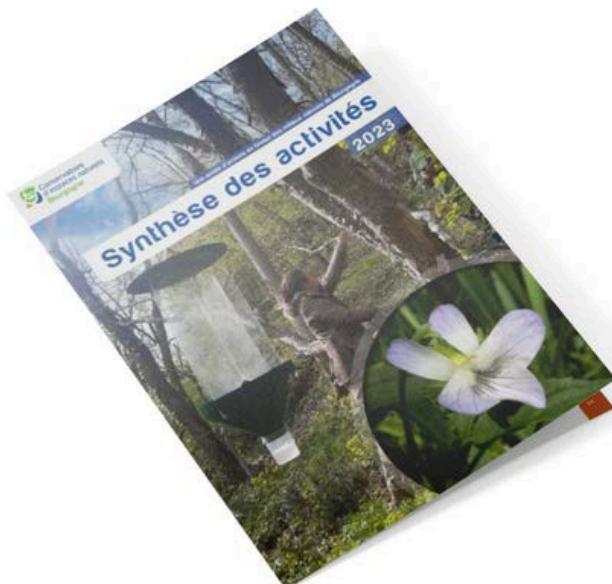
Consultez notre rapport d'activité annuel pour en savoir plus sur nos actions et nos résultats.

Tous nos rapports d'activités sont disponibles en lecture numérique sur notre site internet dans la rubrique "Documentations" puis "Documents du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne".

NOTRE ÉQUIPE

Découvrez les visages et les parcours qui composent notre association.

Rendez-vous sur notre site internet page "L'équipe salariée"



VOS NOTES





POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ

ROMAIN GAMELON

Directeur

06 29 46 08 40 - 03 80 79 25 99

romain.gamelon@cen-bourgogne.fr

ESTELLE CHOUKROUN

Responsable communication

06 22 65 55 72 - 03 80 79 25 99

estelle.choukroun@cen-bourgogne.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des Étangs

21600 Fénay



www.cen-bourgogne.fr

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne bénéficie du soutien d'aides publiques pour assurer l'accompagnement des collectivités au quotidien, mais aussi de fonds privés dans le cadre de partenariats.